



(19) Europäisches Patentamt  
European Patent Office  
Office européen des brevets



(11) Numéro de publication: 0 290 389 A3

(12)

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 88810269.6

(51) Int. Cl.<sup>5</sup>: D04B 15/10

(22) Date de dépôt: 27.04.88

(30) Priorité: 28.04.87 CH 1609/87

(71) Demandeur: Edouard Dubied & Cie. (Société Anonyme)me)

(43) Date de publication de la demande:  
09.11.88 Bulletin 88/45

CH-2108 Couvet(CH)

(54) Etats contractants désignés:  
DE ES FR GB IT

(72) Inventeur: Vaudroz, Jacques  
R. Ecole d'horlogerie 9  
CH-2114 Fleurier(CH)  
Inventeur: Hofstetter, Pierre  
Flamme 1  
CH-2108 Couvet(CH)

(88) Date de publication différée du rapport de recherche: 16.01.91 Bulletin 91/03

(74) Mandataire: White, William et al  
Isler AG Patentanwalts-Bureau  
Walchestrasse 23  
CH-8006 Zürich(CH)

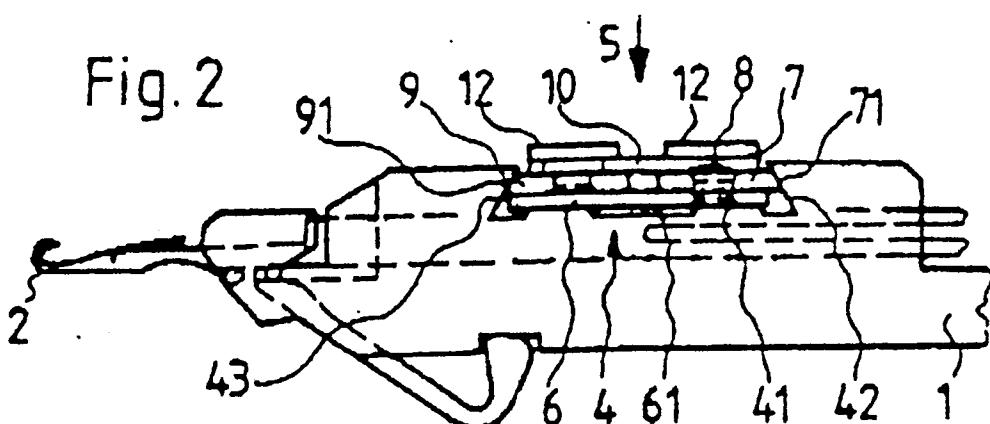
### (54) Bande couvre-aiguilles d'une fonture de machine à tricoter rectiligne.

(57) La bande couvre-aiguilles (5) d'une fonture (1) pour une machine à tricoter rectiligne comprend une bande de base (6), une première bande (7) à flanc biseauté (71), une deuxième bande (9) à flanc biseauté (91), la première étant fixée sur la bande de base (6), la deuxième est mobile sur la bande de base. La deuxième bande (9) peut être écartée de la première (7) par des écarteurs (10) qui sont reliés auxdites bandes (7, 9) par des pivots (12). Des verrous maintiennent les bandes (7, 9) écartées et

bloquent la bande couvre-aiguilles (5) dans la mortaise (4) de la fonture (1).

Après avoir ouvert les verrous, l'opérateur peut rapprocher les bandes (7, 9), de sorte qu'il y a un jeu suffisant entre les faces (61, 71, 91) de la bande couvre-aiguilles (5) et les faces correspondantes (41, 42, 43) de la mortaise (4). Grâce à ce jeu, la bande couvre-aiguilles peut être sortie de sa mortaise sans aucun effort.

Fig. 2



EP 0 290 389 A3



Office européen  
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE  
EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 88 81 0269

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)		
A	FR-A-2 199 331 (EDOUARD DUBIED & CIE) -----		D 04 B 15/10		
A	FR-A-1 171 752 (ROTH) -----				
A	US-A-2 780 932 (KUENTZ) -----				
DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)			D 04 B		
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications					
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur			
La Haye	16 novembre 90	VAN GELDER P.A.			
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES					
X: particulièrement pertinent à lui seul					
Y: particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie					
A: arrrière-plan technologique					
O: divulgation non-écrite					
P: document intercalaire					
T: théorie ou principe à la base de l'invention					
E: document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date					
D: cité dans la demande					
L: cité pour d'autres raisons					
&: membre de la même famille, document correspondant					